

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 19 MAI 2025

Date de convocation : 13 mai 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-062 à 25-090 incluse	24	06	09	30

Secrétaire : M. Marc RIVET

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, WUILQUE, GERMAIN, Mme VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, RIVET, FERRY, Mme LÉOSTIC, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Chantal LETOURNEUR ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Sylvie KOUYOUMDJIAN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Marilyne MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LÉOSTIC
- M. Diego ORTEGA ayant donné pouvoir à M. Jacky VALLÉE

ABSENT EXCUSÉ : M. BALSAN

ABSENTS: M. Charles SAVY, Mme Anne LESAULNIER

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-075 Versement d'une subvention à l'association « Bach académie en Seine-Eure »

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

PAR TRANSMISSION EN ~~SOUS-PRÉFECTURE~~

DES ANDELYS

PAR VOIE ÉLECTRONIQUE LE

AFFICHÉ LE

23 MAI 2025

Le Maire

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-22703755-20250528-25-075-DE-
Date de transmission : 23/05/2025
Date de réception en préfecture : 23/05/2025



**SUBVENTION 2025 À L'ASSOCIATION BACH ACADEMIE
EN SEINE-EURE**

RAPPORT

Mme Sylvie LANGEARD rappelle que l'association Bach Académie en Seine-Eure, créée en 2020, a pour objet de faire la promotion des orgues patrimoniales des villes de Vernon, Les Andelys, Louviers, Pont de l'Arche et Aubevoye, autour d'une manifestation estivale *Orgues en fête en vallée de Seine* composée de master-class d'interprétation et de concerts publics. Cette édition 2025 sera particulière à Louviers où les activités de l'association vont pouvoir se dérouler sur les deux instruments et notamment sur le Grand orgue rénové de l'église Notre-Dame. À Louviers, c'est Alain Brunet, organiste, professeur et conservateur de l'orgue de Vernon, qui animera la master-class. Ce sera un avant-goût du week-end d'inauguration du Grand orgue, prévu lors des Journées Européennes du Patrimoine les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025.

La ville de Louviers souhaite aider l'association par une subvention de fonctionnement de 1 800 € afin d'inscrire son action dans la durée sur la ville et de valoriser les orgues de Louviers. Ce travail de mise en lumière de notre patrimoine participe à l'attractivité du territoire et à l'animation culturelle locale.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant la volonté de la Municipalité de valoriser les orgues de l'église Notre-Dame et de soutenir l'association Bach Académie en Seine-Eure et son action de promotion des orgues patrimoniales du territoire,

APPROUVE l'attribution d'une subvention de 1 800 € (mille huit cents euros) à l'association Bach Académie en Seine-Eure ;

DIT que la somme a été portée au Budget Principal de la Ville pour l'exercice 2025.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

